

## EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS N°27bis.2024

Collectivité : SIVOM La Grave - Villar d'Arène

Date de Convocation : 26 août 2024	Décisions N° : 6	Membres : En Exercice : 6 Présents : 6    Votants : 6
<p>Le 4 septembre 2024 à 17h00                  Le Conseil Syndical, légalement convoqué(e), s'est réuni(e), sous la présidence de FONS OLIVIER.</p> <p><b>Etaient présents</b> : Olivier FONS, Michel GONNET, David LE GUEN, Philippe SIONNET, Stéphane FERRIER</p> <p><b>Pouvoir</b> : de Jean-Pierre PIC à Philippe SIONNET</p> <p><b>Secrétaire de séance</b> : Michel GONNET</p>		

Objet : Décision Modificative n°6

*Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de CS suivants, sur le budget de l'exercice 2024*

### COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
014 / 703892	Reversements sur redevance de ski de fond	1 234,45	
011 / 611	Contrats de prestations de services	1 367,44	
011 / 613	Locations	900,00	
011 / 60612	Energie - Electricité	4 000,00	
<b>Total</b>		7 501,89	0,00

### COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
70 / 70382	Redevance de ski de fond	4 500,00	
75 / 75888	Autres	3 001,89	
<b>Total</b>		7 501,89	0,00

Cette délibération annule et remplace la précédente portant sur le même objet pour erreur matérielle.

SIVOM La Grave - Villar d'Arène,  
FONS Olivier, Président



<b>AR Prefecture</b>
005-240500264-20240904-27BIS_2024-BF Reçu le 26/09/2024